

RÈGLEMENT

1.

Les participants s'engagent à :

- Respecter les propriétés où ils s'installent.

-Demander l'autorisation du propriétaire si nécessaire

Les oeuvres ne doivent pas être signées afin de ne pas influencer le jury.

En cas de vol ou de dégradation, la mairie ne pourra pas être tenue pour responsable.

2.

Les oeuvres restent la propriété des participants.

Cependant, les participants autorisent à titre gratuit l'utilisation, la publication, la reproduction de l'image pour la promotion de la manifestation et du territoire communal.

La mairie s'engage à indiquer le nom de l'auteur de l'oeuvre sur chacune des photos utilisées.

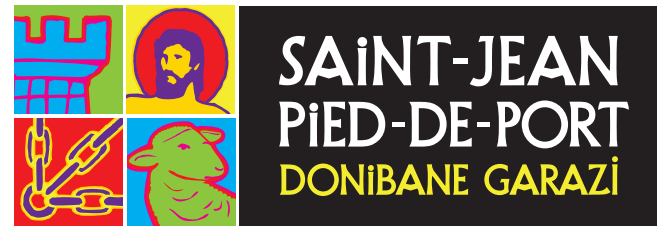
3.

La participation à ce concours implique l'acceptation totale du présent règlement.

La mairie se réserve le droit d'annuler une inscription en cas de non-respect du règlement

Signature du candidat ou de son représentant légal

Précédée de la mention «Lu et approuvé»



Temps fort au Pays Basque

La Mairie de
Saint-Jean-Pied-de-Port
organise

un concours

«JE PEINS, JE DESSINE MON PATRIMOINE»

LE SUJET

sera en rapport avec le patrimoine de
Saint-Jean-Pied-de-Port. La technique est libre.

26 juin 2021

rendez-vous à la mairie de 9h à 11h

OUVERT A TOUS

catégories :

- de 8 à 10 ans
- de 11 à 15 ans
- de 16 à 18 ans
- 19 ans et +



**LE MATERIEL ET LE SUPPORT RESTENT À
LA CHARGE DE CHAQUE ARTISTE**

le jury :

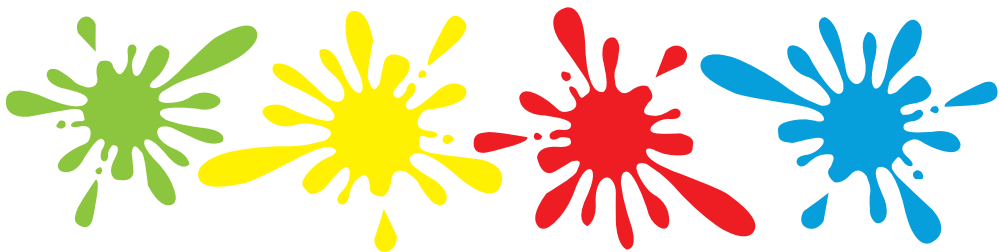
Membres de la Commission Culture et Patrimoine de la Mairie
de Saint-Jean-Pied-de-Port

Madame Josette Dacosta (artiste peintre)

Madame Nathalie Jaureguito-Viviani (professeure d'Arts
Plastiques)

L'inscription est enregistrée à réception du bulletin à renvoyer par
e-mail à patrimoine@saintjeanpieddeport.fr, par courrier (Mairie, 13
place Charles de Gaulle 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port), ou en le
déposant à l'accueil de la mairie.

avant le 21 juin 2021



BULLETIN D'INSCRIPTION

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Tél. portable :

Courriel :

